

Bois d'œuvre : Québec Solidaire vise juste.

Lachute, 2 mai 2017 : L'Union paysanne tient à saluer la proposition de Québec Solidaire qui vise à utiliser le bois dans toutes les nouvelles constructions du secteur non résidentiel où ce choix pour la charpente est approprié. «*Cette proposition est un exemple de politique publique concrète qui est en mesure de créer une économie réellement durable pour les régions*», souligne Benoit Girouard, président de l'Union paysanne. Rappelons que le Rapport Beaulieu, commandé par le gouvernement en 2012, affirmait que 80% des constructions non résidentielles pourraient effectuer ce virage au lieu du 20% actuel.

Depuis 30 ans, le bois d'œuvre, au travers du libre-échange, confine le Québec comme fournisseur de bois à faible coût et laisse les travailleurs de la forêt à la merci de l'humeur de l'industrie et des politiciens américains.

Au Québec, utiliser plus de bois provenant de nos forêts n'est pas du protectionnisme, mais un choix logique en terme de valorisation de la ressource, d'écologie et d'économie plus circulaire. Si les Libéraux et les autres partis veulent relever le défi d'une meilleure économie pour les Québécois et Québécoises, nous les invitons à oser adopter et appliquer la mesure proposée par Québec Solidaire.

Cette vision de l'économie pourrait faire également des petits au niveau de l'agroalimentaire où, encore aujourd'hui, nos hôpitaux, écoles et autres institutions publiques sont approvisionnées en grande partie par de la nourriture provenant des États-unis. L'autosuffisance alimentaire et la souveraineté alimentaire s'opposent à cette logique du plus bas coût qui ne fait qu'appauvrir les agriculteurs peut importe leur pays d'origine.

-30-

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
581-888-0941

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysanne.

Elle préconise une agriculture axée, d'une part sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.